



Association de la loi du 1^{er} juillet 1901

7 rue Paul Demange
Bâtiment Vacoas 97480 SAINT JOSEPH

L'UFC – Que Choisir, au niveau national, est un mouvement de consommateurs créé en 1951, fédérant 150 associations locales réparties sur toute la France et animant 300 points de permanence. Le réseau est composé de bénévoles et structuré en fédération.

L'association UFC – Que Choisir est totalement indépendante de la publicité. Que Choisir au niveau national, c'est 115 600 adhérents, un mensuel lu par 4,5 millions de lecteurs, des guides pratiques, un service d'assistance juridique, des stages de formation pour les bénévoles... C'est aussi une réflexion sur l'acte de consommer et des positions sur la sécurité alimentaire.

L'UFC – Que Choisir Océan Indien est, comme toutes les associations locales de l'UFC – Que Choisir, totalement indépendante de la publicité et des secteurs de la production et de la distribution. Proche des consommateurs, comme l'atteste sa présence sur les marchés et sur les ondes, elle a pour objectifs :

- d'aider les consommateurs adhérents à régler leurs litiges, dans un premier temps à l'amiable, mais également au pénal, s'il le faut,
- de représenter les consommateurs dans les instances où ils ont des sièges, comme à l'Observatoire de l'€uro ou au Comité départemental de l'Environnement et des Risques technologiques ...,
- de réaliser des enquêtes, nationales ou locales, par exemple sur la chaîne du froid ou le prix de la presse...,
- de présenter en justice les intérêts matériels et moraux des consommateurs.

Devenez membre de l'association UFC-Que-Choisir pour résoudre un litige .ou soutenir nos actions en devenant bénévole

Veuillez remplir le bulletin ci-après. Vous recevrez une carte d'adhérent portant l'adresse de l'Association.

Pour le traitement d'un litige, une participation forfaitaire de 10,00 € vous sera demandée.

M. Mme Mlle

Ré adhésion

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal : |9|7|4|_|_| Ville :

Adresse électronique :

Téléphone fixe : |0|2|6|2| | | | | | Téléphone mobile : |0|6|9| | | | | |

Ci joint un règlement de 30,00 € + 10,00 € (si litige à traiter)

je désire un reçu fiscal

"Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à UFC QUE CHOISIR 233, boulevard Voltaire 75011 PARIS. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées à des fins de prospection, veuillez cocher la case ci-contre .

Banque :

N° ch. :

Réf. Litige :

Si vous avez des disponibilités pour militer avec nous, merci de le faire savoir au militant que vous avez rencontré.

Date et signature :

contact@lareunion.ufcquechoisir.fr